

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION (à conserver) COLLECTEUR D'EAU DE PLUIE – dispositif 2024

Critères d'éligibilités

Pour obtenir la subvention de la Commune, il faut :

- Habiter sur la commune de GENAS;
- Acheter un collecteur d'eau de pluie répondant aux normes en vigueur en la matière ;
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide en 2023

Il est ici précisé que chaque foyer, identifié à la même adresse, ne pourra bénéficier que d'une seule participation.

Durée du dispositif

Il est possible de demander une subvention **du 1^{er} janvier au 30 novembre 2024**



- La demande doit être effectuée dans les 30 jours qui suivent l'achat du collecteur
- Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

Type d'aide

Une **subvention de 30 %** du prix du tonneau récupérateur sera allouée, sans dépasser un plafond de 100 €.

Dans la limite des crédits budgétaires affectés à l'opération.

Composition du dossier

- Formulaire de demande de subvention dûment rempli et signé ;
- Justificatif domicile de moins de 3 mois (ex. : facture électricité, eau, gaz, facture de téléphone fixe, mobile, ou de forfait/box d'accès à Internet, avis d'imposition ou de non-imposition, justificatif de la taxe d'habitation, attestation d'assurance habitation, ...)
- Copie de la facture acquittée, libellée à son nom propre avec date d'achat sous 30 jours (pas de ticket de caisse) ; Facture en bonne et due forme libellée en Français
- RIB libellé au nom du demandeur pour effectuer le virement de la subvention.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière dédiée à ce projet.

Le formulaire et les pièces justificatives sont à retourner à l'Hôtel de ville de GENAS – Place du Général de Gaulle
69740 GENAS – A l'attention du service urbanisme

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION (à retourner)

COLLECTEUR D'EAU DE PLUIE – dispositif 2024

Identification du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Caractéristique du dispositif du collecteur de récupération d'eau de pluie

Marque et modèle du collecteur :

Nom du fournisseur (magasin, site internet, ...) :

Date d'achat* :

** Vous devez présenter une preuve d'achat (facture à votre nom) sous 30 jours. Seuls les collecteurs achetés à partir du 1^{er} janvier 2024 sont éligibles à la subvention.*

Engagement du demandeur

En signant ce formulaire, le bénéficiaire certifie l'exactitude des informations transmises dans le dossier et s'engage à installer le dispositif acquis et bénéficiant d'une subvention

Signature du demandeur :

Date :

Formulaire et pièces justificatives à retourner à l'Hôtel de ville de GENAS – Place du Général de Gaulle – 69740 GENAS - A l'attention du service urbanisme

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

- Numéro du dossier de subvention :
- Date de réception du formulaire :
- Documents à fournir :
 - Formulaire de demande de subvention
 - Justificatif domicile
 - Copie de la facture acquittée
 - RIB
 - Dossier complet
- Subvention accordée : Oui Non
- Observations :
.....
.....
.....

En vertu de l'article 12 du Règlement général sur la protection des données – RGPD concernant la transparence des informations et des communications et modalités de l'exercice des droits de la personne concernée, toute personne peut exercer son droit d'accès sur les données qui la concernent.

Les données personnelles contenues dans le dossier sont communiquées uniquement qu'aux Services financiers pour le traitement de la demande. Durée de conservation : Votre demande de subvention sera conservée pour une durée de 5 ans.